

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Chanson de 1845  
**Autor:** C.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215159>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

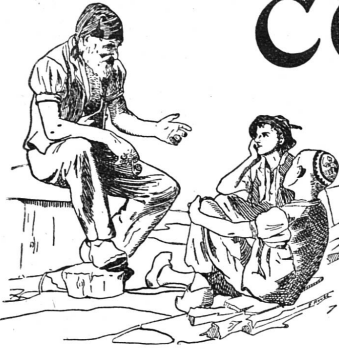
**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
„PUBLICITAS“  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Abonnements nouveaux

Les abonnés nouveaux pour l'année 1920 recevront gratuitement le journal jusqu'à la fin de l'année courante.

**Sommaire** du Numéro du 20 décembre 1919. — L'appoint nécessaire. — Avant les « Palaces ». — Chanson de 1845. — Un client peu banal (B.). — Au gré de la plume. — Couvaloup. — A propos d'échanges (suite). — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

### L'APPOINT NÉCESSAIRE

Voici le Nouvel-An. C'est le moment des règlements de comptes ; c'est aussi celui où l'on fait son budget pour l'année nouvelle. Le *Conteur* a fait le sien. Pauvre *Conteur*, sa caisse sonne bien creux. Et que serait-elle si ses rédacteurs et collaborateurs cherchaient la contre-partie de leurs efforts ailleurs que dans une satisfaction toute patriotique et dans le réconfort que leur donne le sentiment de leur fidélité à ce petit journal, qui a vaillamment poursuivi son but depuis plus d'un demi-siècle !

Est-ce à dire que ses anciens abonnés lui soient infidèles ou qu'il y ait relâchement dans le recrutement ? Non point, certes. De ce côté-là, le *Conteur* peut être heureux et fier de son sort et d'avoir si gaillardement traversé la terrible crise de la guerre mondiale, où tant d'autres ont succombé. Mais si sa caisse sonne creux, c'est que tout renchérit sans cesse et que tandis que ses frais d'impression, d'expédition et d'administration augmentent, le *Conteur* est de tous nos journaux romands celui qui a le moins majoré son prix d'abonnement, en dépit de la guerre. Songez donc que cette majoration n'a été que de vingt sous, vingt sous, seulement. Mais il n'y a plus moyen de boucler, maintenant ; une nouvelle majoration du prix d'abonnement s'impose.

Oh ! rassurez-vous, chers lecteurs, il n'y a pas de quoi froncer le sourcil. L'augmentation à laquelle nous sommes obligés de recourir n'affectera en rien vos budgets, tandis qu'elle sera pour le *Conteur* une ressource précieuse, nécessaire, indispensable.

Nous ne vous demandons de plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1920, que 50 centimes, dix sous seulement, pas même le prix de deux décis 1919 ou d'une tasse de thé, au cours du jour. C'est donc dire que nous portons de 5 fr. 50 à 6 francs le prix de l'abonnement annuel.

Vous voyez bien, chers lecteurs, qu'il n'y a pas là de quoi s'emouvoir.

### AVANT LES « PALACES »

Les hôteliers de chez nous renoucront-ils un jour au nom anglais de *palace* dont ils affublent leurs luxueuses maisons ? *Palace* fait sourire les Anglais eux-mêmes, car ce mot signifie *palais* et non *hôtel*. Hors des pays de langue anglaise, il est donc doublement impropre. Où est le temps où l'on ne descendait qu'au *Cheval blanc*, à l'*Ours*, au *Cerf*, à la

*Croix-Blanche*, à la *Fleur du Lys*, à la *Balancelle*, au *Soleil*, et à cent autres lieux à l'enseigne familière ? Avec tout le confort qu'offrent les hôteliers d'aujourd'hui, qu'ont-elles besoin de prendre des noms qui ne signifient rien ? Le voyageur demande un bon lit et une bonne table ; le *Palace* ou le *Grand-Hôtel* est pour lui chose bien secondaire.

Si jadis on ignorait ces écrivains prétentieux, il faut reconnaître aussi que les gîtes étaient généralement des plus méchants. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la relation du voyage d'Yverdon à Londres que fit en 1725 César de Saussure, bourgeois de Lausanne, en la compagnie d'une Veveysanne, Mlle Blanchon, d'une Irlandaise, Mme de Joffrey, de Mlle de Chaire, du ministre Silvestre et de plusieurs autres personnalités.

Partis d'Yverdon sur une grande barque, les voyageurs arrivèrent tard dans la nuit à Nidau. « Nous logeâmes dans un mauvais cabaret, où nous fûmes assez mal à tous égards », écrit de Saussure.

A Biberstein, ce fut pis encore : « On nous conduisit à un mauvais cabaret ou plutôt gargotte au bord de la rivière. On nous fit entrer dans un grand poêle (la chambre commune) dont les meubles étaient un fourneau de pierre extrêmement chaud, quoiqu'il fit fort beau temps, une longue table et de chaque côté un long banc de bois. Nous y trouvâmes quelques paysans allemands à grandes barbes, qui buvaient et fumaient. On nous fit l'honneur de nous placer près d'eux et on nous servit un souper consistant en deux grands bassins de terre, remplis d'une mauvaise soupe que l'on mangea avec des cuillers de bois ou d'étain, quelques œufs, du fromage et du fort mauvais vin. Quand l'heure de se coucher fut venue, on ôta la table et les bancs, on étendit sur le plancher quelques gerbes de paille, où chacun, sans compliment, prit sa place, n'y ayant point d'autre appartement dans toute la maison. Nous fûmes obligés de payer bien cher ce mauvais gîte, puisqu'il nous en coûta à chacun plus de 30 sols... »

« Nous n'arrivâmes que fort tard à Seltz, où nous fûmes très mal à tous égards, puisque nous n'eûmes que de la paille pour nous coucher... »

« A Philipsbourg, nous fûmes obligés de loger dans une gargotte de soldats, où nous ne trouvâmes pour tout appartement qu'un grand poêle. Après un très mauvais souper, on étendit quelques gerbes de paille dans la chambre où nous étions, sur laquelle chacun s'accommoda le mieux qu'il put. Un de nos messieurs, s'apercevant qu'une de nos dames avait froid, s'approcha d'elle pour lui faire part de son manteau. Notre grosse dame irlandaise, qui prit garde que quelque homme était allé du côté où étaient les femmes, se mit de mauvaise humeur, ce qui lui arrivait assez souvent, et fit carillon ; elle éveilla tout le monde par ses clameurs, fit rallumer la chandelle qui s'était éteinte et obligea le cavalier officieux de retourner à sa place. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que la dame qui

avait eu froid, se sentant offensée du vacarme que la vigilante dame de Joffrey avait fait, fut piquée des précautions qu'elle avait prises et lui fit de vifs reproches. Notre duègne, qui ne manquait rien moins que par le bec, riposta des choses offensantes dans son baragouin moitié français, moitié irlandais. Le cavalier voulut s'en mêler, mais on lui rabattit bien ses clous. Tout cela nous procura une scène assez comique, qui dura près d'une heure ; cependant on s'apaisa peu à peu, et on se rendormit... »

« Nous arrivâmes assez tard à Culenborg (Hollande) ; les portes de la ville étaient déjà fermées, ce qui nous obligea de loger dans un assez mauvais cabaret au bord de la rivière. Nous y eûmes un très chétif souper et nous fûmes encore plus mal couchés. Cependant, le lendemain matin, on nous fit un long compte d'apothicaire, qui se montait à plus de 45 sols par tête. Nous nous récriâmes fort sur la juiverie de notre hôte. Il nous répandit froidement que si nous n'étions pas contents de son compte, il irait en faire un autre. Nous y consentîmes facilement, croyant qu'il nous rabattrait quelque chose ; mais nous fûmes bien surpris quand il nous apporta un second compte, où il y avait plusieurs articles qui n'étaient pas au premier, comme tant « pour le bois de la cuisine, pour la chandelle » et, entre autres, tant « pour avoir craché dans nos chambres et les avoir salies ». Ce dernier compte nous outra de colère et d'indignation contre notre juif, mais il fallut lui payer tout ce qu'il demandait, crainte qu'il n'allât nous faire un compte plus enflé que le second, car pour le premier il n'en fut plus question. Cependant ce nous fut une leçon, et c'en doit être une à tous ceux qui voyagent en Hollande de ne rien prendre dans de certaines auberges, avant d'en avoir fait le prix... »

Les hôteliers des « palaces » ne vous hébergent plus pour 30 sols ni même pour 45, mais au moins ne pratiquent-ils pas la « juiverie ».

**Pourquoi l'on meurt d'anémie.** — Une institutrice a eu l'audace ! (miséricorde !) d'exiger de quelques élèves qu'ils se lavent ! Sur ce, voici ce qu'un digne père de famille lui écrit :

«... Je vous aviserais que j'ai interdit à ma femme de laver mes enfants durant l'hiver et je Veut savoir si C'est moi qui Commande Chez moi où si c'est Vous. je vous engages Vivement de ne plus me'nuyer ace sujet a la, montagne nous n'avons pas l'habitude des Villes être le 1/2 du temps dans l'eau, C'est-a-dire enphibie et crever ensuite anémique... etc. »

Du *Journa* de *Château-d'Ex*.

### CHANSON DE 1845

(Sur l'air : *Zim, zim, ran, lan, plan*, etc.)

Les épiciers, gens d'heureux caractère,  
Du coin de l'œil ont un peu sourcillé,  
Ils se sont dit, ce qui les désespère,  
C'est le tarif sur le café grillé.  
Zim, zim, zon, zon, zon  
Pas de tout petits centimes,  
Zim, zim, zon, zon, zon  
Nous payons les violons.

Les professeurs, par leur tournure austère  
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés ;  
En fait d'esprit, ils ont leurs tabatières,  
Ou pour le moins leurs bésicles au nez.  
Zim, zim, etc.

Les avocats, Dieu quelle fourmillière,  
Il y en a, pour plaider notre droit ;  
Ils sont pour nous comme au vent la poussière,  
Plus il y en a et moins clair on y voit.  
Zim, zim, etc.

Les notaires sont gens fort honorables.  
Ils sont toujours sur le papier timbré,  
Vous les trouvez presque toujours à table,  
Ils vous renvoient, ne sont jamais pressés.  
Zim, zim, etc.

Le médecin fait parfois fausse route,  
Voyez-le donc le carnet à la main.  
Mais bien souvent met le mal en dérouté,  
Quand il ordonne la purge ou le vaccin.  
Zim, zim, zon, zon, zon, etc.

(Communiqué par C. P.)

**Salut, Ernest !** — Il y a huit jours, à l'arrivée  
à Lausanne de M. Ernest Chuard, notre nou-  
veau conseiller fédéral, un de ses combourgeois  
et amis d'enfance, venu tout exprès de Corcel-  
les près Payerne, vint lui serrer la main en lui  
disant :

« Salut, Ernest !... Quel plaisir de te voir au  
Conseil fédéral !... Qui aurait pensé à ça, quand  
on allait ensemble aux cerises !... »

N'est-ce pas bien de chez nous et bien joli ?

#### UN CLIENT PEU BANAL

On nous écrit du canton de Neuchâtel :

On sait que le pays de Neuchâtel a toujours  
été une pépinière de gens particulièrement  
doués, sous des rapports divers selon  
les différentes régions du pays. Si les *mon-  
tagnons* ont de tout temps joui d'une juste re-  
nommée pour leurs qualités de fins ouvriers en  
horlogerie ; ceux de la région du bas pour leur  
tendance à produire des pasteurs et des notai-  
res ; ceux du Val-de-Travers, par contre, se  
distinguent par leur esprit inventif, leur adresse  
en petite mécanique et, surtout, par leur caractè-  
re aventureux autant que commercial. C'est dans  
toutes les parties du monde que l'on rencontre  
des ressortissants de ce coin de pays, à la tête  
d'un commerce, petit ou grand, arrivé là on ne  
sait comment, mais toujours prospère et gardant  
partout ses principes d'ordre et d'économie qui  
sont le fond du caractère neuchâtelois. Un petit  
village, Buttes, patrie des Leuba, des Juvet et des  
Lebêt, a fourni à lui seul tout une kyrielle de  
commerçants qui ont porté au loin la renommée  
des produits de nos industries.

Un ressortissant de ce village qui s'était, il y  
a fort longtemps, établi comme horloger-rhabilleur  
à Montréal (Canada), y possédait une petite  
boutique ayant juste la place pour lui et son  
jeune apprenti, qui était aussi un *Buttérans*  
et avec lequel il conversait habituellement en  
patois du crû. La boutique avait une devanture  
grande comme un mouchoir de poche, dans la-  
quelle pendaient des montres et des chaînes.

Un beau jour notre compatriote voit entrer  
dans son magasin, — comme il l'appellait pompeu-  
sement, — un grand diable de chef peaurouge  
venant tout droit des contrées du Far-West. Il  
portait, comme les grands chefs, les plumes d'aigle  
du sommet de la tête jusque sur les talons, des  
vêtements de cuir, des mocassins ; il était armé  
du tomahawk et du rifle ; sa figure était tannée  
et de lourdes *cabocètes* pendaient à ses oreilles.

Il exprima le désir d'acheter une montre et  
se mit en devoir de toucher successivement à  
toutes celles qui figuraient dans la vitrine et  
sur l'établi, les tournant, les ouvrant et exami-  
nant le mouvement comme l'aurait fait un hor-  
loger de profession.

Notre boutiquier, inquiet des allures du grand

chef, mais ne voulant pas le blesser par des ob-  
servations qu'il aurait pu prendre de travers,  
dit à son apprenti :

— Vouaité-lé su lé dets ! (Surveille-le).

Ce qu'entendant, le chef indien répliqua :

— Craie-té que saie on lare ? (Me prends-tu  
pour un voleur ?)

L'homme du désert était un authentique en-  
fant de Buttes. — B.

**Un infidèle.** — Une bonne dame de la Croix-  
Bleue avait été chargée de faire une enquête  
auprès d'un commandant d'école, pour savoir  
si l'abstinence faisait des progrès parmi ses sol-  
dats.

S'adressant au colonel :

— Dites-moi, colonel, êtes-vous aussi absti-  
nent ?

— Certainement, madame, je l'ai été pendant  
quelques années.

— Ah ! vraiment ; et pourquoi avez-vous dis-  
continué ?

— Eh bien, ma bonne dame, parce qu'à ce  
moment j'ai interrompu ayant atteint ma sep-  
tième année. — C. P.

#### AU GRÉ DE LA PLUME

Voici deux lettres très amusantes et sans  
commentaires possibles, la seconde surtout,  
qu'un de nos lecteurs a l'amabilité de nous  
communiquer. L'une date de 1844, l'autre de  
1853. Ce sont des lettres absolument authenti-  
ques ; c'est pourquoi nous taisons et les noms  
de personnes et les noms de lieux. En revan-  
che, nous respectons leur orthographe fantai-  
siste.

... 1<sup>er</sup> janvier 1844.

Chère Emélie

Nous venons de recevoir ta lettre que nous  
attendions avec impatience, nous l'avons  
reçue le jour de l'an comme l'on dînez, ce  
là nous a fait doubler notre appétit d'apprendre  
que tu étais en bonne sante c'est ce qui est le  
plus à désirer, le nouvel an n'a pas été bien  
brillant il n'a point eu de bal point de mascarade.  
Malgré un tams superbe un soleil superbe, un  
tems calme et doux comme un jour de prin-  
tant qu'and a nous nous l'avons passé aussi  
tranquille car nous étions tous coucher à neuf  
heures, ton frère était malade d'un enflamation  
de Gorge et il y a six Mois qui ne boit point de  
vin, on lui a coupé la lulette et ce là va mieux,  
mais le nouvel-an n'a pas été tans gait pour lui  
il travail toujours au chateau, le jour de Noël il  
y eut un feu de cheminier dans la maison de B\*\*\*  
pres de l'Eglise qui a mit la population en émoi  
a deux heures de l'après-midi celà cet calmer  
sans avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle B... est bien contente de la  
Jenni, qui travaille bien à présent, elle a veillé  
très tard ses tams-ci, et sa maîtresse l'a bien ré-  
compensée elle lui a acheté un tartant et lui a  
donné quelques pièces de monnaie elle lui a  
dit quelle était bien contente d'elle notre père  
est toujours garde-champêtre malgré les aspira-  
nts qu'il y a eut ils ont été renommés sans  
leur faire la moindre observation.

Il se fait bien des mariages après le nouvel-  
an de filles de la ville avec des étrangers. Char-  
lotte \*\*\* avec un jeune homme de \*\*\* qui est  
tailleur ; la C\*\*\* qui est en crainte d'un tailleur  
qui n'est pas Suisse et qui aura de grandes dif-  
ficultés pour la marié ; la Sabine \*\*\* qui se ma-  
rie avec un Allemand suisse qui est jardinier.  
Il y a aussi le R\*\*\* qui fréquente J qui fréquente  
G qui s'est marié avec D. qui est revenu de l'é-  
tranger. Aline \*\*\* qui a accouché d'un garçon  
qui sera pour elle ; la Marie \*\*\* quite sa mère et  
a louer une chambre pour elle et sa sœur qui  
fréquente toujours son Allemand je crois qui  
se marieront car il y est tous les jours. Hen-  
riette \*\*\* va toujours avec son \*\*\* tantôt il ce  
quite et se racomode, enfin ce là n'en finit pas.

Il y a l'on tams que nous n'avons pas été à V  
mais l'oncle et venu quelques jours chez nous  
mais il na porte plus rien la cousine de St-Sa-  
phorin est meilleur que eux elle nous a dit que  
le cousin de Russie avait fait dont à ces neveux  
et à ses nièces de pièces d'or et a laissé deux  
medailles une en or et une en argent celle en  
or et une reconnaissance d'une ville ou il était  
en séjour né et l'autre et de bravoure ganiée  
dans une bataille.

Avec le renouvellement de l'année nous te  
souhaitons une bonne sante et prosperite et  
tant brassons tous en famille.

(Signature).

\*\*\*

... le 7 mai 1853.

Mademoiselle

Veillez excuser la liberté que je prend de  
vous adresser ces lignes ; dont j'ai l'honneur  
d'être né \*\*\* district d'Echallens d'une famille  
très honorée où j'ai reçu dans ma jeunesse l'é-  
ducation la plus soignée : et je me trouve même  
dans ce moment un savant. Et comme j'ai l'hon-  
neur de connaître votre personne, je viens très  
spéceusement vous dire que je désirerais ar-  
demment trouvé une fille, qu'elle me convienne  
et moi de mon côté j'aimerais assez lui con-  
venir ; pour en faire ma compagne en ce monde  
pour partager avec elle mon bonheur sur cette  
terre passagère. Pour quand à vous, le serpent  
qui a séduit Adam et Eve ne pouvait pas être  
plus séduisant à mon cœur que vous. C'est  
pourquoi je viens très humblement vous offrir  
la main de mon cœur si la vôtre n'est pas en-  
core promise.

J'oubliais de vous dire que je suis un jeune  
garçon âgé de 26 ans, assez amoureux et très  
joli ; et sans aucun défaut, bon comme le pain ;  
ma fortune n'est pas grande, j'ai à ma posses-  
sion un billet de 12,000 francs dont l'acte ou  
l'obligation est dans ma malle, mais je n'en tire  
point d'intérêts. C'est une reconnaissance que  
je ne puis touché cette somme qu'a près la mort  
d'un de mes parents, dont je ne crois pas que  
l'espace de temps soit bien long sans qu'elle  
soit en ma possession ; et d'un autre côté je  
pourrais avoir 1000 francs après le descès de  
ma mère.

Chère Elise, je viens vous ouvrir mon cœur,  
et vous apprendre que dans la quinzaine je  
dois me trouvé rendu à Lyon pour secrétaire  
du général Cateslan (il s'agit sans doute du gé-  
néral Castellane, ancien gouverneur de Lyon.—  
*Réd.*), et comme j'ai des parents à Montprevey-  
res et avant mon départ je veux aller les trou-  
vés et depuis là j'irai vous rendre une petite  
visite, afin que je puisse vous parler de bouche ;  
probablement que ce sera dimanche prochain  
le 15 courant : premièrement je veux de man-  
der à parler à votre père, dont je lui parlerais  
de votre sœur que j'ai vu en Angleterre et en  
suite je tâcherais de parler à votre personne.

Chère et bonne Elise, vous connaissez main-  
tenant mon cœur, daignez réfléchir sur les pa-  
roles dont j'ai l'honneur de vous adresser ; et  
m'apprendre lors de notre entrevue si je dois  
former quelques espoirs sur les motifs de ma  
demande. Car d'après ma lettre vous pouvez  
juger ma personne et même connaître si je puis  
vous convenir ; je vous dirais de plus que je  
crois pouvoir d'après mes capacités obtenir un  
emploi dans la candidature de juge de paix ou  
de préfet, et même de voyer dans notre district,  
où l'on m'a promis de me faire avoir la pre-  
mière de ses places vacante ; j'ai obtenu 297  
voix pour être élu député, lors du renouvel-  
lement du Conseil d'Etat du canton de Vaud,  
dont on m'assure que si ma présence il y eu été  
j'aurais été nommé.

Veillez, très gracieuse Elise, agréer les ami-  
tiés bien sincères que je prend la hardiesse de  
vous adresser. Et dont j'ai l'honneur d'être  
pour la vie, votre tendre et bon ami si vous dé-  
sirez ma accepter, où dans le cas contraire